



Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil

**AVIS PUBLIC  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-MATHIEU-DE-BELOIL**

**RÔLE TRIENNAL 1<sup>RE</sup> ANNÉE**

---

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, que le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil pour les années 2025, 2026 et 2027 est déposé au bureau du greffier-trésorier, sis au 5000, rue des Loisirs, en date du 10 septembre 2024 ;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau ;

Une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

Qu'une demande de révision doit, sous peine de rejet :

- a) être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2<sup>o</sup>, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée « **Demande de révision du rôle d'évaluation foncière** ». Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de La Vallée-du-Richelieu ;
- b) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale ;
- c) être déposée à la MRC de La Vallée-du-Richelieu, sise au 255, boul. Laurier, bureau 100, McMasterville ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

**DONNÉ** à, Saint-Mathieu-de-Beloil, ce 11<sup>e</sup> jour de septembre 2024.

---

Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière

12 octobre 2024

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le Conseil, le 11 septembre 2024, entre 8h et 17h. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 septembre 2024.

---

Joanne Bouchard, directrice générale et greffière-trésorière